

secondé par M. Alphonse Bélanger, que
les surintendants spéciaux reçoivent quinze
(\$15.00) piastres pour chaque procès-ver-
bal qu'ils ont dressé dans le canton
Joly - Adopté à l'unanimité.

Sur la demande de M. Béla-
ger que le conseil fasse ouvrir un
chemin dans le rang N^o, M. Le Bigas
propose, secondé par M. M. Demers,
que l'inspecteur de voirie du rang
N^o, M. Maxime Guclair, soit autorisé
à faire ouvrir un chemin d'hiver dans
cette dite partie du rang N^o, et qu'il
alloue à chaque journalier \$0.80 par
jour. - Adopté à l'unanimité.

Ensuite, on procède au tirage
au sort, et M. M. Mathias Demers
et Alphonse Bélanger sont déclarés
portants de charge.

M. M. Demers propose, secondé
par M. A. Bélanger, que la séance
soit levée. - Adopté.

Dr A. Lepage, } Charles Martin Thériault
Sec. Trés.

Assemblée du 14 janvier 1884

Province de Québec,

Municipalité de une assemblée générale de tous les
des propriétaires de biens-fonds et d'habitants
Canton Joly. tenant feu et lieu dans la municipa-
lité du canton Joly, tenue, le qua-
torzième jour du mois de janvier
mil huit cent quatre-vingt quatre,
après avoir dûment été convoqués

par avis public, par moi, H. Lesage, Secrétaire-Trésorier, les Messieurs suivants ont été élus conseillers en remplacement de M. M. Mathias Demers et Alphonsus Belanger sortants.

M. Maxime Auclair proposé, secondé par M. Adolphe Lorrain, que M. Billard Brassard soit mis en nomination en remplacement de l'ex-conseiller Belanger.

M. Mathias Demers proposé, secondé par M. Maxime Auclair, que M. Cézar Sagnon soit mis en nomination en remplacement de l'ex-conseiller Demers.

Après une heure d'attente, M. le Président de l'Assemblée déclare Messieurs Brassard et Sagnon élus conseillers par acclamations.

Je certifie par mon présent rapport que cette élection a été faite selon l'article 310 du code municipal de la Province de Québec.

H. Lesage.
Sec. Trés.

Siéance du 21 janvier 1887.

Province de Québec, A une session spéciale du conseil Municipalité municipale du canton Joly, convoquée au Canton Joly, lieu ordinaire, lundi, le vingt-et-unième jour du mois de janvier, mil huit cent quatre-vingt-quatre, conformément aux dispositions du code municipal de la Province de Québec, à laquelle session sont présents Messieurs les conseillers

Louis Bigras, Pierre Piquette, Gilbert Brassard, Charles Martin et Edouard Bagnon formant le quorum du conseil, sous la présidence du Secrétaire-Trésorier, Les autres membres du conseil, M. Alphonse Drouin et François Martel ayant, après vérification, reçu avis de la convocation de cette session. Il est ordonné et statué par résolution du conseil, comme suit.

M. P. Piquette propose, secondé par M. E. Bagnon, que M. C. Martin soit réélu, en sa place, pour l'année mil huit cent quatre-vingt-quatre. Adopté à l'unanimité.

Et aussitôt M. le Maire prend son siège, après avoir prêté serment de remplir bien et fidèlement les devoirs de sa charge.

M. L. Bigras propose, secondé par M. P. Piquette, que tous les inspecteurs de voirie soient autorisés à vendre les montées de leur arrondissement respectif pour le reste de l'année, c'est-à-dire jusqu'au trente avril prochain inclusivement. Adopté à l'unanimité.

M. E. Bagnon propose, secondé par M. S. Brassard, que le chemin sis sur les numéros 17, 18, 19, 20, du rang H soit entretenu aux frais de la corporation. — Adopté à l'unanimité.

M. S. Brassard propose, secondé par M. P. Piquette, que M. E. Bagnon reçoive deux (2) piastres pour avoir entretenu jusqu'aujourd'hui le chemin sis sur les dits numéros

17, 18, 19, 20, du rang H. — Adopté à l'unanimité.

M. P. Piquette propose, secondé par M. Brasson, que le compte de M. Mar. Auclair, lequel s'élève à vingt et une (\$21.20) piastres et vingt centins, pour avoir ouvert le chemin d'eau sur les dits lots portant les numéros 17, 18, 19, 20, du rang H, soit reconnu par le conseil. — Adopté à l'unanimité.

M. L. Bigras propose, secondé par M. C. Sagnon, que le compte de M. Aug. Languan, lequel s'élève à une (\$1.50) piastre et cinquante centins, pour avoir entretenu, au mois de juin dernier, le chemin du lot numéro 36 du rang H, soit reconnu par le conseil. — Adopté à l'unanimité.

M. P. Piquette propose, secondé par M. L. Bigras, que le compte du secrétaire-trésorier, lequel s'élève à dix-sept (\$17.87) piastres et quatre-vingt-sept centins, pour avoir payé les taxes du conseil du canton (\$15.87) et pour avoir une copie de l'acte d'incorporation de la municipalité du canton Goly, soit approuvé par le conseil. — Adopté à l'unanimité.

M. L. Bigras propose, secondé par M. C. Sagnon, qu'il soit alloué une piastre et quarante centins (\$1.40) à M. C. Berand pour enlever la neige qui obstrue la grande arche du pont de la Chute-aux-Saquois. — Adopté à l'unanimité.

M. C. Sagnon propose, secondé par M. L. Bigras, que tous les propriétaires de biens-fonds et habitants tenant feu et lieu dans le canton Goly, en tutelle,

leur chemin d'eau selon la loi des chemins de terre, et qu'il y ait une amende de deux (82.00) piastres pour chaque infraction à la dite loi, et ce à partir du troisième jour de février mil huit cent quatre-vingt-quatre. — Adopté à l'unanimité.

M. S. Brassard propose, secondé par Monsieur P. Piquette, que le Secrétaire-Trésorier soit autorisé à écrire à Mr le Maire de la municipalité du canton Glysé pour faire ouvrir le chemin de chaque côté de la rivière Rouge jusqu'à la chapelle de la Conception, afin de faciliter la sortie des colons du canton

X) et ce au printemps prochain et des autres cantons voisins (X) prochains. — Adopté à l'unanimité.

M. le Secrétaire-Trésorier donne ensuite lecture d'une lettre de M. Dyonnet demandant sa démission comme conseiller, et M. L. Sagnon propose, secondé par M. P. Piquette, que, vu que M. Dyonnet a toujours joui et jouit encore de l'estime de ses collègues, le conseil ne peut lui accorder sa démission, et réprime l'injustice qu'on lui a faite dernièrement. — Adopté à l'unanimité.

M. S. Brassard propose, secondé par M. L. Sagnon, que l'heure des séances du conseil soit désormais fixée à dix heures et M. jusqu'à nouvel ordre, et que le lieu des dites séances soit au Bureau du Secrétaire-Trésorier. — Adopté à l'unanimité.

M. L. Bigras propose, secondé

par M. P. Piquette, que la séance soit levée.
Adopté à l'unanimité.

Dr A. Lepage,
Sec. Trés.

Charles Martin Maire

Séance du 3 février 84.

Province de Québec. A une session générale du conseil municipal
Municipalité du canton Joly. tenue, lundi, à dix heures de l'avant-midi, le troisième jour de février mil huit cent quatre-vingt-quatre, à laquelle session sont présents: Monsieur le Maire, M. C. Martin, et les conseillers M. G. Dyonnet, M. S. Mantet, M. L. Brassard, M. P. Piquette et M. C. Bagnon, formant le quorum du conseil sous la présidence de Monsieur le Maire.

Après l'adoption du rapport de la séance précédente, il est ordonné et statué par résolution du conseil, comme suit:

M. C. Bagnon propose, secondé par M. P. Piquette, que le Secrétaire-Trésorier soit autorisé à collecter les taxes municipales le plus tôt possible. — Adopté à l'unanimité.

M. G. Brassard propose, secondé par M. C. Bagnon, que la séance soit ajournée à six heures de l'après-midi, pour accorder les licences et cartes à Messieurs Pierre Marinier et Charles Renaud, tous deux du village de la Chute-aux-Rogues. — Adopté à l'unanimité.

Charles Martin Maire

Dr A. Lepage,

Sec. Trés.

Séance de l'après-midi.

Province de Québec

Municipalité de Canton Joly. A la séance de l'après-midi, tenue au bureau du Secrétaire, à six heures du soir, à laquelle séance sont présents: Monsieur Le Maire, M. Martin, et les conseillers M. Santet, Gilbert Brassard, Pierre Piquette et Elzéar Bagnon, formant le quorum du conseil sous la présidence de Mr Le Maire.

Après la lecture du rapport suivant, il est ordonné et statué par résolution du conseil, comme suit:

M. P. Piquette propose, secondé par M. M. Santet que le conseil accorde à M. M. Pierre Marisnier et Charles Renaud leurs licences d'hôtel pour le mois d'août prochain. — Adopté à l'unanimité.

M. M. Santet propose, secondé par M. E. Bagnon, que le Secrétaire affiche des avis spéciaux à chaque bout du pont pour empêcher les gens de trotter sur le dit pont. — Adopté à l'unanimité.

M. G. Brassard propose, secondé par M. P. Piquette, que la séance soit levée. — Adopté à l'unanimité.

Dr A. Levesque
Sec. Lévy.

Charles Martin / Maire

Séance du 3 mars 1884.

Province de Québec,

Municipalité A une session générale et mensuelle du
 du conseil municipal du canton Joly, tenue
 Canton Joly. au bureau du Secrétaire-Trésorier, lieu ordinaire
 de ses séances, lundi, le troisième jour
 de mars mil huit cent quatre-vingt-
 quatre, à laquelle session sont présents:
 M. le Maire, Charles Martin, et les conseil-
 lers: Ulysse Dyonnet, Pierre Paquette et Louis
 Bigras, formant le quorum du conseil
 municipal sous la présidence du conseiller
 Charles Martin, comme Maire du dit
 conseil municipal.

Il a été résolu et statué par ré-
 solution du conseil, comme suit:

M. P. Paquette propose, secondé par M. L.
 Bigras, que M. Damase Labelle soit
 nommé inspecteur de voirie pour
 l'arrondissement du rang 2^e en rem-
 placement de M. Elzéar Bagnon.
 Adopté à l'unanimité.

M. U. Dyonnet propose, secondé par
 M. P. Paquette, que M. Napoléon Martet
 soit nommé inspecteur agraire pour l'ar-
 rondissement des rangs 1^{er} et 2^e en rempla-
 cement de M. J. Therrien, absent.
 Adopté à l'unanimité.

M. P. Paquette propose, secondé par
 M. L. Bigras, que les noms de obstructions
 hédion Labelle, Francis Pirost, Antoine
 Therrien et A. W. Lajoie soient mis sur
 la future liste électorale du canton
 Joly. — Adopté à l'unanimité.

M. Louis Bigras propose, secondé
 par M. P. Paquette, que la séance

soit tenu.

Adopté à l'unanimité.

Dr A. W. Gage,
Sec. Trés.

Charles Martin
Maire

Séance du 7 avril 1884.

Province de Québec,
Municipalité
du
Canton Joly.

A une session générale et mensuelle du conseil municipal du canton Joly, tenue au bureau du secrétaire-trésorier, lundi, le septième jour d'avril mil huit cent quatre-vingt-quatre, à laquelle session sont présents: Monsieur le Maire Charles Martin, et les conseillers, M^{rs} Mantel, Gilbert-Brassard, Pierre Pagnette, Louis Bigras et Célestin Sagnon, formant le quorum du conseil municipal sous la présidence du conseiller C^{te} Martin comme Maire du dit conseil municipal. Après la lecture du rapport de la séance précédente, il est résolu et statué par résolution du conseil, comme suit.

M^{rs} Mantel propose, secondé par M^{rs} Bigras, que la liste électorale pour le canton Joly (année 1884), soit révisée et adoptée telle qu'elle est par le conseil. Adopté à l'unanimité.

M^{rs} Mantel propose, secondé par M^{rs} Brassard, que le compte de M^{rs} Mar. Guclair, inspecteur de voirie dont quatre (\$4.00) piastres pour M^{rs} Sagnon et une (\$1.50) piastre et cinquante centimes pour l'inspecteur

lui-même), lequel compte seize à cinq
piastres et cinquante centes, pour avoir tracé
en double le chemin d'huir sur les lots numé-
rés 17, 18, 19, 20, du rang 4^e du canton 4^e, soit rap-
proché par le conseil. — Adopté à l'unanimité.

M. C. Bagnon propose, secondé par M. J. H. Nantel, que Messieurs Max. Auclair, François David et Jérémie Boivin soient nommés estimateurs pour le canton 4^e. — Adopté à l'unanimité.

M. S. Bigras propose, secondé par M. P. Piquette, que le conseil s'assemble à six heures du soir à la maison d'école et cela jusqu'à nouvel ordre. — Adopté à l'unanimité.

M. P. Piquette propose, secondé par M. J. H. Nantel, que le Secrétaire, trésorier soit autorisé à rendre par soumission les travaux qu'il y a à faire dans le haut de la maison d'école, pour que le conseil y tienne à l'avenir ses séances. — Adopté à l'unanimité.

M. C. Bagnon propose, secondé par M. S. Bigras, que la séance soit levée. — Adopté à l'unanimité.

D. D. W. Lesage, Charles Norton Maire
Sec. Trés.

Séance du 5 mai 1884.

Province de Québec. À une session générale et mensuelle
Municipalité du conseil municipal du canton Joly,
du terme, à la maison d'école, lundi, le
Canton Joly, cinquantième jour du mois de mai mil
huit cent quatre-vingt quatre, à huit
heures de l'après-midi, à laquelle session
sont présents: Monsieur le Maire, Charles
LeBlond, et les conseillers Ulysse Dymont,
François Mantel, Pierre Piquette, Louis
Bigras et Elzéar Bagnon formant le
quorum du conseil municipal sous la
présidence de Monsieur le Maire.

Il a été résolu et statué par résolution
du conseil, comme suit:

Le secrétaire trésorier donne lecture des
soumissions pour les travaux à exécuter
dans le haut de la maison d'école:
celle de M. C. Champagne est de \$35.00,
et l'autre, de M. S. P. Demers, de \$35.00.

M. F. S. Mantel propose, secondé par
M. P. Piquette, que le conseil trouve les
dites soumissions trop élevées pour les ac-
cepter, et que la rente de ces dits travaux
soit remise au mois de juin prochain.
Adopté à l'unanimité.

M. P. Piquette propose, secondé par M. E.
Bagnon, que le secrétaire soit autorisé
à emprunter cent (\$100) piastres pour cou-
vrir les dépenses de l'année courante.
Adopté à l'unanimité.

M. E. Bagnon propose, secondé par M. L. Bigras,
que les inspecteurs de voirie soient autori-
sés à pendre les montres sous leur juri-
diction pour l'été. Adopté à l'unanimité.

M. E. Gagnon propose, secondé par M. J. Nantel, que M. M. Demers soit nommé surintendant spécial pour rétablir le chemin de M. Moine traicler, du bas du Marchinonge. Adopté à l'unanimité.

M. Le Bigras propose, secondé par M. E. Gagnon, que la séance soit levée. - Adopté.

Dr A. Levasseur, Charles Martin Maire
Sec. Trés.

Province de
Québec
Municipalité
du
Canton Joly

Séance du 3. Juin 1884.

A une session générale du Conseil municipal du Canton Joly, tenue, à la maison d'école le lundi le deuxième jour du mois de juin huit cent quatre vingt quatre à six heures de l'A. M. à laquelle session sont présents Messieurs le Maire Charles Martin François Nantel Elzéar Gagnon Gilbert Brassard Pierre Paquet formant le quorum du Comité Municipal sous la présidence de Monsieur le Maire.

Il a été résolu et statué par résolution du Conseil comme suit:

Proposé par M. Elzéar Gagnon secondé par M. François Nantel que le procès verbal fait, et dressé par M. Matthias Demers nommé surintendant, concernant M. Moine Boicelle, soit suspendu jusqu'à nouvel ordre.

Proposé Monsieur François Nantel proposé secondé par Monsieur Gilbert Brassard -

que Ariste Boek soit nommé
et engagé Sec. trésorier jusqu'à nouvel
ordre

Monsieur Gilbert Brassard
proposé Secondé par Monsieur
François Mantel que les Comptes
de la Municipalité soient audités
et que rapport soit fait devant et
en présence du quorum du Conseil
à sa session Spécial du Seizi de
juin

Monsieur François Mantel propose
Secondé par Monsieur Elzéar Gagnon
qu'une requête soit adressée au Conseil
Général du Comté de Compton pour
obtenir soit par un Procès Verbal
l'ouverture du Chemin principale et
dans le Canton Clyde

Monsieur Pierre Piquet propose
Secondé par Elzéar Gagnon que
la séance soit levée. Adopté

Ariste Boek Charles Martin
Sec. Trés. Maire

Province de
Québec
Municipalité du
Canton Joly

À une session spéciale
du Conseil Municipal du Canton
Joly, tenue à la Maison d'École
lundi le sixième jour du mois
Janvier mil huit cent quatre vingt
quatre à six H. M. à la quelle

Session sont présents Messrs
Le Maire Charles Martin
Messrs Ulysse Dyonnet Gilbert
Brassard François Mantel

formant le quorum du Conseil
sous la présidence de Monsieur
Le Maire

Il a été résolu et statué
par résolution du Conseil comme suit
Monsieur François Nantel propose
secondé par M^r Gilbert Brassard
que la nomination de M^r Jérémie
Boivin - France David Maxime
Auelais ayant été nommés estima-
teur à la séance du mois Mars
soient révoqués car qu'ils ne sont
pas qualifiés

Monsieur Wylse Dyonnet
propose secondé par François Nan-
tel qu'un avis soit donné à
M^r Ernest Haffes pour auditer
les comptes de la Municipalité

Monsieur Wylse Dyonnet
propose secondé par François
Nantel que la séance soit levée

Ante Boek Charles Martin
(Le Sec^r) Maire

Promue de
Québec
Municipalité
du Canton Joly

A une session générale du Conseil
Municipale du Canton Joly tenue
en la maison d'école le dimanche de Septième
jour du mois de Juillet mil huit cent
quatre vingt quatre à Six h. A. M.
à laquelle session sont présents Messrs
Le Maire Charles Martin Gilbert Brassard
Pierre Paquette François Nantel formant
le quorum du Conseil sous la prési-

L. B. Bégin
Le Sec^r

présidence de Messrs Le Maire
Il a été résolu et statué par résolu-
tion du Conseil comme suit

L. Bigras

Mons. ~~Francis Nantel~~ propose
seconde par Mr. Pierre Paquet que
Mons. Octave Nantel, Étienne Miljor
et Gilbert Brassard, soit de nou-
veau nommé estimateurs avec
un salaire d'une piastre par jour
leur accordé l'unanimité

L. Bigras

Mons. Gilbert Brassard propose
seconde par ~~Francis Nantel~~ que la
somme de cinq piastres demandé
par Mons. Émile Kasper pour travail
aux lieux de la Municipalité lui
soit accordé
Adopté

Elz. Gagnon

Mons. Pierre Paquet propose seconde
par ~~Francis Nantel~~ que les esti-
mateurs fassent le rôle d'évaluation
et qu'ils se déposent pour la séance
du mois d'août.

Mons. Pierre Paquet propose seconde
par Gilbert Brassard que la somme
soit versé.

Adopté l'unanimité

Arto Boek Charles Martine
Sec. tris. Maire

Province de
 Québec
 Municipalité
 du Canton
 Joly

Séance du 7th Août 1884

Acune Session Spécial^{lyrale} du
 du Conseil Municipal du Canton Joly
 tenue lundi le dix^{sept}ième jour
 du mois d'août à six h. P. M. Mil huit
 cent quatre vingt quatre, a laquelle
 session sont présents Messieurs Le
 Maire Charles Martin François Nantel
 Mlyse Dyonnet Elzear Gagnon Gilbert
 Brassard formant le quorum du
 Conseil sous la présidence de Mon-
 sieur le Maire

Il a été résolu et statué com-
 me suit

Monsieur François Nantel
 propose, seconde par M. Elzear Gagnon
 que M^r Aristé Rock soit engagé comme
 Secrétaire Trésorier pour la Municipalité
 du Canton Joly avec un salaire de
 cent cinq piastres par année
 adopté à l'unanimité

Monsieur Elzear Gagnon propose
 seconde par M. François Nantel que le
 Conseil du Canton Joly décharge com-
 me occasion Aristé Rock et Godfroid
 Martin qui demandent leur décharge
 dans l'acte de cautionnement, soit donné
 par avis donné au Maire tel que voulu
 par la loi.

Monsieur François Nantel
 propose seconde par Elzear Gagnon
 qu'il soit alloué la somme de dix
 piastres en sus du montant alloué
 par l'inspecteur de Corru Mc Augustin
 Laroque pour l'entretien de la

Monte de l'arrondissement du Rang
 (C) cette a Messrs Ernest Renaud
 l'entente avec cette somme de dix piastres
 a été accordé par le Conseil parce que
 la dite Monte n'avait pas été vendue
 dans toute son étendue. Adopté
 a l'unanimité

Monsieur Ulysse Dyonnet
 propose, secondé par Elgar Gagnon
 que le Secrétaire Trésorier soit autorisé
 a vendre au rabais une partie che-
 min comme sous les toits du jeu
 actuellement dans le Rang H. du Mademoiselle

Monsieur Gilbert Brassard
 propose secondé par Mrs Nantel
 que la séance soit levée

Adopté a l'unanimité
 Charles Martin

Maire

Aristo Bock

Sec. Trés.

Séance du 18 Août

Province de
 Québec

Municipalité du Canton Joly

A une session special du Con-
 seil Municipal du Canton Joly tenue
 a la maison d'École le dimanche dix-
 huitième jour d'Août mil huit-cent
 quatre vingt quatre a six he. P.M.
 a laquelle session sont présents
 Monsieur le Maire Charles Martin
 François Nantel Elgar Gagnon
 Pierre Paquette Louis Bigas Formant

formant le quorum du Conseil sous
la présidence de Monsieur Le Maire
Il a été résolu et statué comme suit

Monsieur François Nantel propose;
Secondé par Monsieur Pierre Paquette
que l'on procède immédiatement à la
révision du Rôle d'évaluation adopté
à l'unanimité

Monsieur Elzéar Gagnon
propose secondé par Monsieur François
Nantel que le Rôle d'évaluation ne soit
porté qu'à deux tiers ^{de sa valeur réelle} from la copie qui
doit être envoyée au Comité de Comté -
Adopté

Charles Martin. Maire
Ariste Boek.

Séance du 1^{er} Septembre

A une session générale du conseil
municipal du canton Joly tenue en
le maison d'école lundi le premier
du mois Septembre vers huit cent
quatre vingt quatre à six h. P. M. à
laquelle session sont présents
Mons. Le Maire Charles Martin
François Nantel. Myssse. Dymmet
Elzéar Gagnon Louis Bigas Gilbert.
Brassard. formant le quorum du
Conseil sous la présidence de Mons.
Le Maire

Il a été résolu et statué
comme suit

Sur Motion de Mons François
Vantel Seconde par Ezeas Gagnon
qu'une somme de \$160 piastres
soit portée au Role d'évaluation
pour Mons Ulyse Dyonnet pour
une partie du N. 26 qui a été
oublié par les estimations
adopté à l'unanimité

Mons François Vantel propose
Seconde par Mons Ezeas Gagnon
que le compte ~~des~~ des estimations
au montant de \$16-50-
seize piastres 50^{cs} soit approuvé
Adopté à l'unanimité

Sur Motion Mons Ezeas Gagnon
Seconde par Mons François Vantel
que Ariste Bock Sec. Trés. soit
nommé Intendant Spécial
pour le Rang 6.9 et qu'un rapport
soit fait en conséquence
Adopté l'unanimité

Mons Ezeas Gagnon propose
Seconde par Mons François Vantel
que Mons Louis Bigras et Mons Le
Pain soient nommés et chargés de
visiter un bout Chemin entupori
et fait par Mons Octave Vantel
dans le Rang 6. Markimouze et qu'il
en fasse un rapport à la première
Réunion du Conseil Adopté

Mons Louis Bigras propose seconde
par François Vantel que la séance soit tenue
Ariste Bock Charles Martin Maire
Sec. Trés.

Provincie de
 Quebec
 Municipalite
 Canton Joly

Séance du 17 Octobre 1844

A une séance Générale du Conseil Municipal tenu du Canton Joly tenue le Vendredi le dix septième jour du mois d'Octobre en la maison d'École Mit huit cent quatre vingt quatre à six h. P. M. a laquelle session sont présents Messrs Le Maire Charles Martin Ulysse Dyonnet Elzéar Gagnon Louis Bigas Pierre Paquet formant le quorum du Conseil Il a été reçu et statué ce qui suit

Sur motion de Monsieur Louis Bigas seconde par Elzéar Gagnon que Messrs Ulysse Dyonnet soit nommé Maire (pro tempore) vu que Messrs Le Maire y avait des intérêts au sujet d'un procès verbal adapté

Monsieur Louis Bigas propose seconde par Elzéar Gagnon que l'inspecteur Messrs Aug. Paquet soit autorisé soit par premier homme ou par dernier maître sur l'arrondissement qu'il faut faire un pont dès cet automne pour le passage des gens vu que l'eau haute du printemps ~~est~~ expose les passants au péril ce pont sera fait a une distance d'au moins pour l'infant de celui qui existe maintenant chez Messrs Boivin sur le Crigue Noir

Monsieur Pierre Paquet propose seconde par Elzéar Gagnon que l'acte d'accord

à ce que
le dit chemin
soit à la même
place -

C'est adieu la requête signée
par tout les intéressés de l'accro-
issement () pour amener
le procès verbal. C'est adieu que dans
un procès verbal dressé par A. Beck
il devait être constaté un point
sur le terrain entre Charles Martin
et Ernest Renaud, au que ce point
occasion des défenses inexactes
ont consenti à un
acte d'accord approuvé par le Conseil
adopté l'unanimité

Monsieur Elzeu Gagnon
proposé Secondé par Pierre Paquet
qu'une somme de quinze dollars soit
alloué à Monsieur Dumoulin pour le che-
min de John Moron's vendue par l'autorité des
Amis

Sur Motion de Monsieur Elzeu Gagnon
Secondé par Monsieur Louis Bigasquin
Somme de \$350⁰⁰ a été prélevé sur
la Municipalité pour subvenir
aux dépenses et aux paiements que
la dite Corporation fait

Approuvé à l'unanimité

du Chemin
fait par Monsieur
Céleste Nault

Sur Motion de M. Elzeu Gagnon
Secondé par M. Pierre Paquet que le
rapport de M. Charles Martin et Louis Bigas
pour avoir visité les travaux dans
l'arrondissement du Markinson soit

Sur Motion Elzeu Gagnon
Secondé par P. Bigas
que la séance
soit levée
A. B.

\$150⁰⁰ chacun
Charles Martin Maire
Archie Rock
Secrétaire

Province de
Québec
Municipalité du
Canton Joly

Séance 3 Novembre

A une session générale du conseil municipal du Canton Joly tenue le lundi le trois-
ième jour du mois novembre mil huit cent
quatre vingt quatre en la maison de la paroisse à six
h. P. M. à laquelle session sont présents Messrs
Le Maire Charles Martini, Myron Dymond, Jns.
Nantel Louis Rigas Pierre Paquet Gellat
Brassard formant le quorum du conseil -

Mons. Il est résolu comme suit
Messrs Elzear Gagnon propose seconde par Messrs
François Nantel - que Messrs Myron Dymond
soit nommé 'maire pro tempore' adopté -

Messrs Elzear Gagnon propose seconde par François Nantel
que Messrs Mathias Demers soit nommé 'deputy
clerk' spécial pour faire la visite d'inspection
de la route dans l'arrondissement (N) adopté

Messrs Elzear Gagnon propose seconde par Messrs Pierre
Paquet - après discussion faite & après lecture du Verbal
du Rang C que la requête soit rejetée (adopté)

Messrs Louis Rigas propose seconde par Messrs Elzear Gagnon
que l'inspecteur Demouchin soit autorisé à faire
établir la route sur le No 24-28 - et faire deux ponts

Messrs Louis Rigas propose seconde par
Gellat Brassard - que le compte de M. Pierre
Paquet sur le montant de \$300 trois cents
pour le voyage de chemin sur le No 9 soit
approuvé

Messrs Pierre Paquet propose seconde
par Messrs Myron Elzear Gagnon que le compte
de Messrs Charles Nantel au montant de \$100
cent vingt et cinq dollars pour l'inspection d'un
haut chemin dans l'arrondissement (N) soit
soit approuvé adopté à l'unanimité

Monsieur Louis Biquas propose secondé par
Gilbert Bransard que la séance soit levée

Province de
Québec

U. D. Gagnon
Frate Boek
Lieke

Séance 15 Novembre 1884

Municipalité du Canton Joly

A une session Spécial du Conseil Municipal
du Canton Joly tenue le quinziesme jour
du mois Novembre à 6 1/2 P.M. au lieu ordinaire
des séances a laquelle session sont présents
M. Le Maire Charles Martin U. D. Gagnon
Francis Nantel Elyear Gagnon formant
le quorum du Conseil sous la présidence
de Monsieur Le Maire Il a été résolu unan
mement

Monsieur Elyear Gagnon propose secondé
par Francis Nantel que le chemin sur le lot
No. 3 appartenant a la succession
A Lesage soit vendu après huit jours
d'avis tel que voulu par la loi adopte
a l'unanimité Sur motion de Louis Biquas secondé
par Elyear Gagnon Charles Martin Maire

+
que la séance
soit levée

Frate Boek
Lieke

Séance du 1^{er} Décembre

A une session générale du Conseil
Municipal du Canton Joly tenue
lundi le premier jour du mois
mit huit cent quatre vingt quatre
en la maison de la ville a six h P.M.
a laquelle session sont présents
Monsieur Charles Martin Francis Nantel
U. D. Gagnon Elyear Gagnon

Gilbert Brassard formant le quorum
le quorum du conseil sous la présidence
de Monsieur Le Maire.

Il est résolu et statué com-
me suit

Monsieur François Nantel
proposé Secondi par Edyeau Gangnon
que le montant de \$700. soit accordé
pour frais d'impression verbal pour la
montée du Rang H) sur les communes
27-28. Adopté à l'unanimité

Sur motion de François Nantel
Secondi par Edyeau Gangnon que
l'inspecteur Maxime Duclais soit
autorisé à vendre suivant la loi
l'entente du chemin d'hiver
Adopté à l'unanimité

Monsieur Edyeau Gangnon proposé Secondi
par H. Nantel que la séance soit
levée

Arresté Boek Charles Martin Maire
Sec. tes.

Séance 12 Jan 1885

Au nom d'une session spécial du Conseil
Municipal du Canton Joly tenue le
dixième jour de Janvier à dix heures
de St. M. Mil huit cent quatre vingt
cinq à laquelle session sont présents
Monsieur François Nantel Louis Bizias
Edyeau Gangnon Pierre Pagnel for-
mant le quorum du Conseil

Il a été résolu comme suit